

Références pour le *Cahier Vie et ministère*

1^{er}-7 NOVEMBRE

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | JOSUÉ 18-19

« **Jéhovah répartit le pays avec sagesse** »

it-1 933 § 5

Frontière

Manifestement, donc, la répartition du pays entre les tribus fut régie par deux facteurs : le résultat du tirage au sort, et la taille de la tribu. Le sort ne fixait peut-être que l'emplacement approximatif du territoire que chaque tribu recevrait, indiquant un héritage dans telle ou telle partie du pays, par exemple au N. ou au S., à l'E. ou à l'O., dans la plaine côtière ou dans la région montagneuse. La décision du sort provenait de Jéhovah, ce qui éviterait la jalousie ou les querelles entre tribus (Pr 16:33). De cette façon, Dieu guidait aussi les choses pour que la situation de chaque tribu concorde avec la prophétie inspirée prononcée par le patriarche Jacob sur son lit de mort et consignée en Genèse 49:1-33.

it-1 1107 § 6

Héritage

Les terres héréditaires. L'héritage des fils d'Israël leur vint de Jéhovah, qui traça à Moïse les frontières de leur pays (Nb 34:1-12 ; Jos 1:4). C'est Moïse qui accorda leur part de territoire aux fils de Gad, aux fils de Ruben ainsi qu'à une moitié de la tribu de Manassé (Nb 32:33 ; Jos 14:3). Le reste des tribus reçurent leur héritage par le sort sous la surveillance de Josué et d'Éléazar (Jos 14:1, 2). Conformément à la prophétie de Jacob consignée en Genèse 49:5, 7, Siméon et Lévi ne reçurent pas en héritage un territoire distinct. En effet, on donna à Siméon des terres (et des villes-enclaves) à l'intérieur du territoire de Juda (Jos 19:1-9), tandis qu'on

assigna à Lévi 48 villes disséminées dans l'ensemble du territoire d'Israël. On disait que les Lévites avaient Jéhovah pour héritage, car ils avaient été désignés en vue d'un service spécial au sanctuaire. Ils percevaient la dîme comme part ou héritage en échange de leur service (Nb 18:20, 21 ; 35:6, 7). Enfin, les familles se virent attribuer des terres dans le territoire de leur tribu. À mesure que les familles s'agrandiraient et que des fils hériteraient de leur père, la terre se morcellerait progressivement en parcelles de plus en plus petites.

it-1 933 § 6

Frontière

Après que le tirage au sort avait déterminé l'emplacement géographique d'une tribu, il fallait fixer l'étendue de son territoire en fonction du deuxième facteur : sa taille. « Vous devrez vous répartir le pays en possession, par le sort, selon vos familles. Pour celui qui est peuplé, vous augmenterez son héritage ; pour celui qui est clairsemé, vous diminuerez son héritage. Où le sort sortira pour lui, là ce sera à lui » (Nb 33:54). Ce que le sort avait décidé concernant l'emplacement géographique approximatif était maintenu, mais on pouvait modifier la taille de l'héritage. Par exemple, quand on s'aperçut que le territoire de Juda était trop grand, on en réduisit la superficie en attribuant des parties à la tribu de Siméon (Jos 19:9).

Perles spirituelles

it-1 934 § 1

Frontière

D'après le récit de la répartition du territoire à l'O. du Jourdain, ce sont les lots de Juda (Jos 15:1-63), de Joseph (Éphraïm) (Jos 16:1-10) et de la demi-tribu de Manassé installée à l'O. du Jourdain (Jos 17:1-13) qui furent délimités en premier, puisque leurs frontières

et leurs villes sont énumérées. Après quoi le partage du pays fut manifestement interrompu étant donné que le camp d'Israël se déplaça de Guilgal à Shilo (Jos 14:6 ; 18:1). Il n'est pas précisé combien de temps s'écoula, mais finalement Josué réprimanda les sept autres tribus en raison de leur lenteur à coloniser le reste du pays (Jos 18:2, 3). Plusieurs explications ont été avancées sur la raison pour laquelle les sept tribus eurent cette attitude ; certains commentateurs supposent que l'abondance du butin qu'elles avaient recueilli lors de la conquête et la relative absence de danger immédiat de la part des Cananéens amenèrent peut-être ces tribus à ne pas juger urgent de prendre possession du reste du territoire. Ces tribus répugnèrent peut-être à affronter le problème consistant à s'occuper des îlots de résistance, ce qui contribua à ce manque d'empressement (Jos 13:1-7). En outre, elles connaissaient peut-être beaucoup moins bien cette partie de la Terre promise que les secteurs qui étaient déjà attribués.

8-14 NOVEMBRE

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | JOSUÉ 20-22

« Des leçons à tirer d'un malentendu »

w06 15/4 5 § 3

Mieux communiquer avec son conjoint

Une communication franche permet d'éviter les malentendus. Témoin cet épisode des débuts de l'histoire d'Israël. Les tribus de Ruben et de Gad, ainsi que la demi-tribu de Manassé, qui s'étaient établies à l'est du Jourdain, avaient bâti « un grand autel, bien visible » près du fleuve. Les autres tribus en ont tiré de mauvaises conclusions. Croyant que leurs frères de l'autre côté du Jourdain avaient commis un acte d'aposta-

sie, les Israélites vivant à l'ouest se sont préparés à la guerre contre les « rebelles ». Cependant, avant de se mettre en marche, ils ont envoyé une délégation communiquer avec les tribus de l'est. Sage décision ! Ils ont ainsi appris que l'autel n'était pas destiné à offrir des holocaustes ou des sacrifices illicites. Simplement, les membres des tribus de l'est craignaient qu'à l'avenir leurs voisins leur disent : « Vous n'avez pas de part en Jéhovah. » L'autel devait témoigner qu'eux aussi étaient des adorateurs de Jéhovah (Josué 22:10-29). Ils ont nommé l'autel « Témoin », sans doute afin de témoigner que, pour eux, Jéhovah était le vrai Dieu (Josué 22:34, note).

w08 15/11 18 § 5

« Poursuivons les choses qui favorisent la paix »

Certains Israélites auront sans doute estimé qu'il y avait suffisamment de preuves de culpabilité et qu'il valait mieux attaquer par surprise pour limiter les pertes. Néanmoins, au lieu d'agir précipitamment, les tribus de l'ouest du Jourdain ont envoyé des représentants pour traiter du problème avec leurs frères. Ils leur ont demandé : « Qu'est-ce que cet acte d'infidélité que vous avez commis contre le Dieu d'Israël, en vous en retournant aujourd'hui de derrière Jéhovah ? » En réalité, les tribus qui avaient construit l'autel ne s'étaient pas montrées infidèles. Dès lors, comment réagiraient-elles à pareille accusation ? Agresseraient-elles verbalement leurs accusateurs, ou refuseraient-elles le dialogue ? Elles ont plutôt répondu avec douceur et ont expliqué clairement que leur action avait bel et bien été motivée par le désir de servir Jéhovah. De ce fait, elles ont conservé leurs bonnes relations avec Dieu et des vies ont été sauvées. Cette discussion calme a dissipé le malentendu et restauré la paix (Jos. 22:13-34).

Perles spirituelles

it-1 390 § 4

Canaan

Bien que de très nombreux Cananéens aient survécu à la grande conquête et résisté à l'assujettissement, il put être dit, néanmoins, que « Jéhovah donna [...] à Israël tout le pays qu'il avait juré de donner à leurs ancêtres », qu'il leur avait procuré « du repos de tous côtés » et que « pas une promesse ne faillit de toute la bonne promesse que Jéhovah avait faite à la maison d'Israël ; tout se réalisa » (Jos 21:43-45). Tout autour des Israélites, les ennemis vivaient dans la crainte et ne constituaient pas une véritable menace pour leur sécurité. Quelque temps auparavant, Dieu avait déclaré qu'il chasserait les Cananéens « peu à peu », de peur que les bêtes sauvages ne se multiplient dans un pays devenu soudainement une solitude désolée (Ex 23:29, 30 ; Dt 7:22). Quoique les Cananéens aient disposé d'un matériel de guerre supérieur, notamment des chars armés de faux, on ne peut pas reprocher à Jéhovah d'avoir failli à sa promesse si au bout du compte les Israélites ne réussirent pas à prendre certains territoires (Jos 17:16-18 ; Jg 4:13). Le récit biblique montre plutôt que les quelques défaites subies par les Israélites furent imputables à leur infidélité (Nb 14:44, 45 ; Jos 7:1-12).

15-21 NOVEMBRE

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | JOSUÉ 23-24

« Les dernières recommandations de Josué à la nation »

it-1 82 § 2

Alliance

La situation était différente quand la nation d'Israël entra en Canaan, la Terre de la pro-

messe. Conformément à la promesse faite à leurs ancêtres, le Dieu Souverain avait donné aux Israélites le plein droit de posséder le pays. Ils n'y entraient donc pas comme des résidents étrangers, et Jéhovah leur interdit de contracter des alliances avec les nations païennes qui y habitaient (Ex 23:31-33 ; 34:11-16). Les Israélites ne devaient se soumettre qu'aux lois et aux ordonnances de Dieu, et non à celles des nations promises à l'expulsion (Lv 18:3, 4 ; 20:22-24). Il leur fut particulièrement déconseillé de s'allier par mariage avec ces nations. De telles alliances les lieraient intimement non seulement à des femmes païennes, mais aussi à leurs familles païennes et à leurs pratiques et coutumes liées à de fausses religions, ce qui les entraînerait dans l'apostasie et dans un piège (Dt 7:2-4 ; Ex 34:16 ; Jos 23:12, 13).

w07 1/11 26 § 19-20

La parole de Jéhovah ne faillit jamais

¹⁹ Sans conteste, ce que nous avons vu de nos propres yeux nous fait dire : « Pas une parole n'a failli de toutes les bonnes paroles que vous a dites Jéhovah votre Dieu. Toutes se sont réalisées pour vous. Pas une seule parole d'entre elles n'a failli » (Josué 23:14). Jéhovah délivre, protège et nourrit ses serviteurs. Pourriez-vous citer une seule de ses promesses qui ne se soit réalisée au moment prévu ? Cherchez, vous n'en trouverez pas. La Parole de Dieu est digne de confiance, et c'est faire preuve de sagesse que de s'y fier.

²⁰ Que réserve l'avenir ? Jéhovah nous dit que la plupart d'entre nous peuvent espérer vivre sur une terre transformée en un paradis et qu'un petit nombre ont l'espérance de régner avec Christ au ciel. Quelle que soit notre espérance, nous avons tout lieu de rester fidèles, à l'exemple de Josué. Le jour viendra où notre espérance se réalisera. Nous nous rappellerons alors toutes les promesses que

Jéhovah a faites, et nous aussi nous dirons :
« Toutes se sont réalisées. »

Perles spirituelles

w04 1/12 12 § 1

Points marquants du livre de Josué

24:2 : Térah, le père d'Abraham, adorait-il des idoles ? À l'origine, Térah n'était pas un adorateur de Jéhovah Dieu. Sans doute adorait-il Sîn, le dieu-lune, divinité de premier plan à Our. D'après la tradition juive, Térah aurait même été un fabricant d'idoles. Cependant, quand Abraham quitte Our pour obéir à Dieu, Térah part avec lui à Harân (Génèse 11:31).

22-28 NOVEMBRE

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | JUGES 1-3

« Un sauveur astucieux et courageux »

w04 15/3 31 § 3

Éhoud brise le joug de l'opresseur

Si les plans d'Éhoud ont réussi, ce n'est pas grâce à son intelligence, ni à une quelconque incompétence de l'ennemi. L'accomplissement des desseins divins ne dépend pas de facteurs humains. Le succès d'Éhoud tient principalement au soutien que Dieu lui accordait parce qu'il agissait en harmonie avec Sa volonté invincible de libérer Son peuple. Dieu avait suscité Éhoud, « et quand Jéhovah [...] suscitait des juges » à son peuple, « Jéhovah était avec le juge » (Juges 2:18 ; 3:15).

w04 15/3 30 § 1-3

Éhoud brise le joug de l'opresseur

Éhoud a commencé par 'se faire une épée' à deux tranchants, assez courte pour être dissimulée sous ses vêtements. Il s'attendait probablement à être fouillé. En principe, les épées se portaient du côté gauche, d'où

les droitiers pouvaient facilement les dégainer. Étant gaucher, Éhoud a caché son arme « sous son vêtement, sur sa cuisse droite », là où les gardes du roi étaient moins susceptibles de la trouver. C'est effectivement sans encombre qu'« il entreprit de présenter le tribut à Églôn le roi de Moab » (Juges 3:16, 17).

Aucun détail n'est mentionné sur ce qui s'était passé au préalable à la cour d'Églôn. La Bible déclare simplement : « Il arriva ceci : lorsqu'[Éhoud] eut achevé de présenter le tribut, aussitôt il renvoya les gens, les porteurs du tribut » (Juges 3:18). Éhoud a présenté le tribut, il a accompagné les porteurs à une bonne distance de la résidence d'Églôn, puis a fait demi-tour après les avoir congédiés. Pourquoi ? Ces hommes étaient-ils là pour le protéger, ou par pur protocole, ou encore simplement pour porter le tribut ? Et Éhoud les a-t-il écartés pour leur sécurité, avant d'exécuter son plan ? Quels qu'aient été ses motifs, Éhoud est courageusement revenu sur ses pas, tout seul.

« [Éhoud], arrivé aux carrières qui étaient près de Guilgal, rebroussa chemin et dit alors : "J'ai pour toi une parole secrète, ô roi !" » Les Écritures n'expliquent pas comment il a réussi à se faire réintroduire auprès d'Églôn. Les gardes n'auraient-ils pas dû se méfier ? Ou estimaient-ils qu'un Israélite seul ne représentait pas une menace pour leur seigneur ? Le fait qu'Éhoud se soit présenté seul donnait-il à penser qu'il avait trahi son peuple ? Quoi qu'il en soit, Éhoud a sollicité une audience privée auprès du roi, et il l'a obtenue (Juges 3:19).

Perles spirituelles

w05 15/1 24 § 7

Points marquants du livre des Juges

2:10-12 : Il est nécessaire d'avoir un programme régulier d'étude de la Bible pour 'ne

pas oublier les actes de Jéhovah' (Psaume 103:2). Les parents doivent faire pénétrer la vérité de la Parole de Dieu dans le cœur de leurs enfants (Deutéronome 6:6-9).

29 NOVEMBRE – 5 DÉCEMBRE

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | JUGES 4-5

« Dieu se sert de deux femmes pour sauver son peuple »

w15 1/8 12 § 6

« Je me suis levée, telle une mère en Israël »

Sisera. Ce nom à lui seul sème la terreur en Israël. La religion et la culture cananéennes sont cruelles, comprenant sacrifices d'enfants et prostitution sacrée. À quoi ressemble la vie sous la domination d'un général cananéen et de son armée ? Le chant de Débora révèle qu'il est quasiment impossible de voyager dans le pays et que les villages sont pour ainsi dire sans vie (Juges 5:6, 7). On peut imaginer que les Israélites se cachent dans les bois et les collines. Ils ont sans doute peur de travailler dans les champs ou d'habiter des villages sans muraille. Ils redoutent probablement d'emprunter les routes de campagne, où ils risquent d'être attaqués et de voir leurs enfants enlevés ou leurs femmes violées.

w15 1/8 13 § 1

« Je me suis levée, telle une mère en Israël »

La terreur règne durant 20 ans, jusqu'au jour où Jéhovah constate que son peuple obstiné est réellement prêt à changer ou, pour reprendre les termes du chant de Débora et de Baraq, jusqu'au jour où Débora « [se lève], telle une mère en Israël ». La Bible ne dit pas si Débora, mariée à un homme du nom de

Lappidoth, était mère au sens littéral. Toujours est-il que cette expression est à prendre au sens figuré. En fait, Jéhovah a confié à Débora la tâche de protéger la nation telle une mère. Il l'a chargée de faire appel à un homme d'une grande foi, le juge Baraq, et de lui ordonner de se lever contre Sisera (Juges 4:3, 6, 7 ; 5:7).

w15 1/8 15 § 1

« Je me suis levée, telle une mère en Israël »

Yaël n'a que peu de temps pour réfléchir. Elle montre à Sisera un endroit où se reposer. Il lui interdit de révéler sa présence à tout homme qui serait à sa recherche. Il s'allonge, et elle le recouvre d'une couverture ; il lui demande de l'eau, et elle lui donne du lait crémeux. Sisera sombre rapidement dans un profond sommeil. Yaël prend alors deux instruments que les femmes qui vivent sous des tentes utilisent souvent et habilement : un piquet et un maillet. S'accroupissant près de la tête de Sisera, elle s'apprête maintenant à exécuter le jugement de Jéhovah, une tâche terrifiante. La moindre seconde d'hésitation ou de doute peut la mener au désastre. Pense-t-elle aux cruautés que cet homme a fait subir au peuple de Dieu pendant des dizaines d'années ? Pense-t-elle à l'honneur qu'elle a de prendre parti pour Jéhovah ? Le récit ne le précise pas. Toujours est-il qu'elle agit vite. Elle tue Sisera ! (Juges 4:18-21 ; 5:24-27).

Perles spirituelles

w05 15/1 25 § 5

Points marquants du livre des Juges

5:20 : Comment les étoiles ont-elles combattu du ciel en faveur de Baraq ? La Bible ne précise pas s'il s'agissait là d'un soutien angélique, de pluies de météorites qui, aux yeux des sages de Sisera, n'auraient

rien de bon, ou peut-être de prédictions astrogiques qui se révélèrent fausses pour Sisera. Cependant, sans l'ombre d'un doute, d'une façon ou d'une autre il y eut une intervention divine.

6-12 DÉCEMBRE

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | JUGES 6-7

« Va avec la force que tu as »

w02 15/2 6-7

Des principes divins pour votre bien

Guidéôn, un juge hébreu de l'Antiquité, avait un point de vue équilibré sur lui-même et il savait se jauger à sa juste valeur. Il n'a pas cherché à diriger Israël. Au contraire, quand il a été désigné pour remplir ce rôle, il a attiré l'attention sur son insignifiance : « Mon millier est le moindre en Manassé, et moi, je suis le plus petit dans la maison de mon père » (Juges 6:12-16).

w05 15/7 16 § 3

« L'épée de Jéhovah et de Guidéôn ! »

Les Madianites vont être terrifiés ! Tout à coup, le silence est déchiré par le bris de 300 jarres, la sonnerie de 300 cors et les cris de 300 hommes. Abasourdis, surtout par le cri « l'épée de Jéhovah et de Guidéôn ! », les Madianites ajoutent leurs propres clameurs au tumulte. Dans la panique, il leur est impossible de distinguer leurs amis de leurs ennemis. Les 300 hommes se tiennent immobiles à leurs postes tandis que Dieu fait s'entretuer leurs adversaires par l'épée. Le camp est mis en déroute, la retraite est coupée, et, au terme d'une poursuite difficile, les derniers ennemis sont éliminés... La menace madianite est définitivement écartée. Les longues années d'occupation meurtrière sont enfin arrivées à leur terme ! (Juges 7:19-25 ; 8:10-12, 28).

Perles spirituelles

w05 15/1 26 § 6

Points marquants du livre des Juges

6:25-27 : Guidéôn s'est montré prudent de façon à ne pas irriter inutilement ses adversaires. Lorsque nous prêchons la bonne nouvelle, nous devons veiller à ne pas offenser nos interlocuteurs par la manière dont nous nous exprimons.

13-19 DÉCEMBRE

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | JUGES 8-9

« L'humilité vaut mieux que l'orgueil »

w00 15/8 25 § 3

Comment réglez-vous les différends ?

Guidéôn, en pleine guerre contre Madiân, avait appelé à la rescousse la tribu d'Éphraïm. Cependant, une fois la bataille achevée, les Éphraïmites le prirent à partie, lui reprochant vertement de ne pas les avoir appelés dès le début du conflit. « Ils lui cherchèrent querelle, violemment », précise le récit. Guidéôn leur dit alors : « Qu'ai-je donc fait en comparaison de vous ? Les grappillages d'Éphraïm ne valent-ils pas mieux que la vengeance d'Abiézer ? C'est en votre main que Dieu a livré les princes de Madiân, Oreb et Zéeb, et qu'ai-je pu faire en comparaison de vous ? » (Juges 8:1-3). Par ces paroles réfléchies et apaisantes, Guidéôn évita ce qui aurait pu devenir une désastreuse guerre intertribale. Sans doute les Éphraïmites avaient-ils le tort d'être prétentieux, orgueilleux. Mais cela n'a pas empêché Guidéôn de vouloir ramener la paix. Pouvons-nous l'imiter ?

w17.01 20 § 15

Pourquoi la modestie est importante

¹⁵ Guidéôn est un excellent exemple de modestie à l'œuvre. Quand l'ange de Jéhovah lui

est apparu, Guidéon a aussitôt invoqué ses origines modestes (Juges 6:15). Après avoir accepté la mission de Jéhovah, il s'est assuré d'avoir bien compris ce qu'il devait faire et a recherché la direction divine (Juges 6:36-40). Bien que fort et courageux, il a agi avec prudence et astuce (Juges 6:11, 27). Il n'a pas profité de sa mission pour s'attirer la gloire ; dès qu'il a pu, il est volontiers rentré chez lui (Juges 8:22, 23, 29).

w08 15/2 9 § 9

Marchons dans les voies de Jéhovah

9 Si nous voulons être les amis de Dieu, nous devons être humbles (1 Pierre 3:8 ; Ps. 138:6). L'importance de l'humilité ressort de Juges chapitre 9. Yotham, le fils de Guidéon, dit : « Un jour les arbres s'en allèrent pour oindre un roi sur eux. » L'olivier, le figuier et la vigne sont alors mentionnés. Ils représentent les personnes honorables qui n'ont pas cherché à régner sur leurs compagnons israélites, alors que l'arbuste épineux, juste bon à servir de combustible, figure la royauté d'Abimélek, un homme orgueilleux qui a versé beaucoup de sang à cause de sa soif de pouvoir. Après 'avoir fait le prince sur Israël pendant trois ans', il a connu une mort prématurée (Juges 9:8-15, 22, 50-54). Ne vaut-il pas mieux être humble ?

Perles spirituelles

it-1 784 § 5

Éphod, I

En dépit de l'intention louable de Guidéon, qui souhaitait honorer Jéhovah et commémorer la victoire qu'il avait donnée à Israël, l'éphod « devint un piège pour Guidéon et pour sa maisonnée », car les Israélites se rendirent coupables d'immoralité spirituelle en l'adorant (Jg 8:27). Toutefois, la Bible ne dit pas que Guidéon lui-même l'adora ; au contraire, l'apôtre Paul fait figurer son nom

dans la liste de la « grande nuée » des fidèles témoins de Jéhovah des temps préchrétiens (Hé 11:32 ; 12:1).

20-26 DÉCEMBRE

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | JUGES 10-12

« Jephté : un homme spirituel »

w16.04 7 § 9

Agir avec foi mène à l'approbation de Dieu

9 La réaction de Yiphtah a peut-être aussi été influencée par les exemples de fidèles du passé comme Joseph, qui a fait preuve de miséricorde envers ses frères même s'ils se mirent à le haïr » (Gen. 37:4 ; 45:4, 5). Méditer sur de tels exemples a sûrement aidé Yiphtah à choisir une ligne de conduite qui plaisait à Jéhovah. Nul doute que le comportement de ses frères l'a profondément blessé, mais cela ne l'a pas retenu de servir Jéhovah et Son peuple (Juges 11:9). Pour lui, défendre le nom de Jéhovah comptait plus que n'importe quel conflit personnel. Il était résolu à continuer d'agir avec foi, ce qui lui a valu des bénédictions, à lui et aux autres (Héb. 11:32, 33).

it-2 1202 § 6

Yiphtah

Homme d'action, Yiphtah prit sans tarder des mesures énergiques. Il envoya un message au roi d'Ammôn par lequel il le désignait comme l'agresseur, puisqu'il envahissait le pays d'Israël. Le roi répondit qu'Israël avait pris ce pays à Ammôn (Jg 11:12, 13). Yiphtah montra alors qu'il n'était pas un simple guerrier fruste et inculte, mais qu'il avait étudié l'Histoire et, en particulier, les rapports que Dieu avait entretenus avec son peuple. Il réfuta l'argument ammonite en faisant valoir 1) qu'Israël n'avait pas molesté Ammôn,

Moab ou Édom (Jg 11:14-18 ; Dt 2:9, 19, 37 ; 2Ch 20:10, 11) ; 2) qu'Ammôn ne possédait pas le pays en question lors de la conquête israélite, puisqu'il était aux mains des Amorites cananéens et que Dieu avait livré Sihôn, leur roi, et son pays en la main d'Israël ; 3) qu'Ammôn n'avait pas contesté l'occupation par Israël durant les 300 ans écoulés ; aussi, sur quelles bases valables le faisait-il maintenant ? (Jg 11:19-27).

it-2 1202 § 7

Yiphtah

Yiphtah alla au cœur du problème en montrant que le différend se rattachait à la question du culte. Il déclara que Jéhovah Dieu avait donné le pays à Israël et que, pour cette raison, les Israélites n'en céderaient pas un pouce aux adorateurs d'un faux dieu. Il parla de Kemosh comme du dieu d'Ammôn. Certains ont vu là une erreur. Pourtant, même s'il est vrai qu'Ammôn avait pour dieu Milkom, et que Kemosh était un dieu de Moab, ces nations sœurs adoraient de nombreux dieux. Salomon eut même le tort d'introduire le culte de Kemosh en Israël à cause de ses femmes étrangères (Jg 11:24 ; 1R 11:1, 7, 8, 33 ; 2R 23:13). Par ailleurs, d'après certains biblistes, « Kemosh » peut signifier « Vainqueur, Conquérant » (voir *Hebräisches und chaldäisches Handwörterbuch über das Alte Testament*, par W. Gesenius, Leipzig, 1857, tome 5, vol. 1, p. 414). Il se peut que Yiphtah ait attiré l'attention sur ce dieu parce que les Ammonites lui attribuaient le pouvoir de 'vaincre' ou de 'conquérir' les autres et de leur donner du territoire.

Perles spirituelles

it-2 1201

Yiphtah

Yiphtah, un fils légitime. La mère de Yiphtah était « une femme prostituée », ce qui

ne veut pas dire que Yiphtah soit né de la prostitution ou qu'il ait été un enfant illégitime. Sa mère avait été une prostituée avant de se marier à Guiléad comme épouse de second rang, tout comme Rahab avait été une prostituée avant d'épouser Salmôn (Jg 11:1 ; Jos 2:1 ; Mt 1:5). Que Yiphtah ne fût pas illégitime, c'est ce que prouve le fait que ses demi-frères, nés de la femme principale de Guiléad, le chassèrent pour qu'il n'ait pas part à l'héritage (Jg 11:2). En outre, Yiphtah devint plus tard le chef incontesté des hommes de Guiléad (desquels les demi-frères de Yiphtah étaient, semble-t-il, les plus en vue) (Jg 11:11). Par ailleurs, il offrit à Dieu un sacrifice au tabernacle (Jg 11:30, 31). Rien de tout cela n'aurait été possible à un fils illégitime, car la Loi spécifiait : « Aucun fils illégitime ne pourra entrer dans la congrégation de Jéhovah. Même à la dixième génération aucun des siens ne pourra entrer dans la congrégation de Jéhovah » (Dt 23:2).

27 DÉCEMBRE – 2 JANVIER

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | Juges 13-14

« Ce que les parents peuvent apprendre de Manoa et de sa femme »

w13 15/8 16 § 1

Parents, instruisez votre enfant dès son plus jeune âge

Prenons le cas de Manoaah, un Danite qui vivait à Tsora dans l'Israël antique, et dont la femme était stérile. L'ange de Jéhovah a annoncé à celle-ci qu'elle allait avoir un fils (Juges 13:2, 3). Nul doute que la nouvelle a comblé de joie le couple. Mais elle a aussi éveillé en eux de vives inquiétudes. Manoaah a donc fait cette prière : « Pardon, Jéhovah. L'homme du vrai Dieu que tu viens d'envoyer, que cet homme, s'il te plaît, vienne encore

vers nous et qu'il nous instruisse quant à ce que nous devons faire pour l'enfant qui va naître » (Juges 13:8). Manoah et sa femme étaient soucieux de bien élever leur enfant. Ils ont très certainement enseigné la loi de Dieu au fils qui leur est né, Samson. Manifestement, leurs efforts ont été fructueux puisque, « par la suite, l'esprit de Jéhovah commença à [...] pousser [Samson] ». En conséquence, Samson a accompli beaucoup d'œuvres de puissance en tant que juge d'Israël (Juges 13:25 ; 14:5, 6 ; 15:14, 15).

w05 15/3 25 § 5

Samson a triomphé grâce à la force de Jéhovah

Tandis que Samson grandissait, « Jéhovah le bénissait » (Juges 13:24). Un jour, Samson est allé trouver son père et sa mère et leur a dit : « J'ai vu, à Timna, une femme d'entre les filles des Philistins, et maintenant procurez-la-moi pour femme » (Juges 14:2). Imaginez la surprise des parents ! Au lieu de libérer Israël de la main des oppresseurs, leur fils voulait s'allier par mariage avec ces derniers ! Prendre une femme d'entre les adorateurs de dieux païens était contraire à la Loi de Dieu (Exode 34:11-16). Voilà pourquoi les parents ont objecté : « N'y a-t-il pas de femme parmi les filles de tes frères et dans tout mon peuple, pour que tu ailles prendre femme chez les Philistins incircconcis ? » Cependant, Samson a insisté : 'Procurez-la-moi, car c'est celle-là qui convient à mes yeux' (Juges 14:3).

Perles spirituelles

w05 15/3 26 § 1

Samson a triomphé grâce à la force de Jéhovah

En quel sens cette Philistine en particulier 'convenait-elle' à Samson ? Non qu'elle fût

« belle, charmante, attirante, fait remarquer la *Cyclopedia* de McClintock et Strong, mais elle convenait pour une fin, un but, ou un objectif ». Pour quelle fin ? Juges 14:4 explique que Samson « cherchait une occasion de s'en prendre aux Philistins ». C'est à cette fin que Samson s'est intéressé à cette femme. Alors qu'il approchait de l'âge adulte, « l'esprit de Jéhovah commença à le pousser », c'est-à-dire à l'inciter à l'action (Juges 13:25). L'esprit de Jéhovah est donc la force qui a motivé Samson à formuler cette requête inhabituelle et qui l'a dirigé tout au long de sa fonction de juge sur Israël. L'occasion que cherchait Samson s'est-elle présentée ? Voyons tout d'abord comment Jéhovah l'a assuré de son soutien.